

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quinzième session du Comité pour les plantes
Genève (Suisse), 17 – 21 mai 2005

RAPPORT D'ACTIVITE DU COPRESIDENT DU COMITE DE LA NOMENCLATURE

1. Le présent document a été préparé par le botaniste du Comité de la nomenclature.

Liste PNUE-WCMC

2. Début 2005, le PNUE-WCMC a fourni au Comité de la nomenclature le projet de l'édition 2005 de la *Liste des espèces CITES*. Ce projet a été vérifié par des spécialistes et les commentaires ont été communiqués au PNUE-WCMC dans le délai imparti. La tâche étant considérable et le temps limité, le Comité de la nomenclature a soumis une opinion provisoire afin de pouvoir examiner pleinement dans le cadre de son programme de travail actuel, les groupes de plantes sélectionnés, avant de faire des recommandations à la Conférence des Parties. Au cours de ce processus, le Comité de la nomenclature examinera les groupes de plantes pour lesquels une référence normalisée n'a pas encore été adoptée, ainsi que les questions résultant des propositions adoptées à la 13^e session de la Conférence des Parties (CdP13, Bangkok, 2004).
3. Le Comité de la nomenclature n'a pas recommandé de référence normalisée pour les taxons végétaux suivants:
 - a) *Cyathea* (514 spp.)
 - b) Didereaceae (11 spp.)
 - c) *Anacampseros* (14 spp.)
 - d) *Avonia* (10 spp.)
 - e) *Guaiaacum* (6 spp.)
4. Les taxons végétaux inscrits à la CdP13 nécessitant d'être examinés par le Comité de la nomenclature sont les suivants:
 - a) *Hoodia*
 - b) *Gonystylus*
 - c) *Aquilaria*
 - d) *Gyrinops*

Mise à jour des listes CITES

5. Le volume 4 de la **Liste CITES des orchidées** couvre les genres *Aerides*, *Coelogyne*, *Comparettia*, *Lycaste*, *Ida* et *Masdevallia*. Pour que cette liste soit aussi actuelle que possible, sa production a été retardée afin de tenir compte des examens récemment publiés ou sur le point de l'être. Pour que la liste finale convienne à l'usage de la CITES et que les Parties la jugent acceptable, il faudra compter un délai supplémentaire afin que des spécialistes nationaux aient le temps d'examiner les projets de listes. Après cet examen, les listes seront préparées pour publication et approbation à la 14^e session de la Conférence des Parties. Le Comité pour les plantes est prié de recommander des spécialistes,

en particulier des Etats d'aires de répartition des orchidées concernés, susceptibles de commenter les projets de textes.

6. L'Institut de botanique de Vienne (Autriche) prépare actuellement, en coopération avec des spécialistes internationaux, une liste pour le genre *Bulbophyllum* qu'il soumettra à l'approbation du Comité de la nomenclature. L'observateur de l'Autriche au Comité pour les plantes soumettra un rapport d'activité sur cette liste.
7. Lorsque le volume 4 de la liste des orchidées sera terminé, les Jardins botaniques royaux de Kew auront le temps de poursuivre le travail sur cette liste; un grand nombre de genres importants qui font l'objet d'un commerce seront ainsi couverts par les volumes 1 à 4. Il est donc prévu de préparer un volume comprenant une mise à jour des volumes antérieurs et une liste supplémentaire de taxons commercialisés non inclus dans les listes antérieures. Une bonne partie des recherches pour ce travail a déjà été faite dans le cadre du projet international *Monocot Checklist*. Ce processus inclura la validation, par un groupe de spécialistes internationaux, de la liste proposée. Le Comité pour les plantes est prié, comme d'habitude, de recommander des spécialistes pour ce groupe.
8. La **Liste CITES des Cactaceae (1999)** a été adoptée comme référence normalisée pour Cactaceae. Ce volume est actuellement épuisé. Le volume du *Lexicon* réservé aux cactus est presque terminé et pourra servir de base pour la liste révisée des cactus. Le nouveau *Cactus Lexicon*, qui succédera au *Cactus Lexicon* de Backeberg, sera un ouvrage scientifique faisant autorité parmi les meilleurs publiés sur les Cactaceae depuis près d'un siècle. Il comportera deux parties – un texte scientifique complet et un "atlas" comprenant plus de 2000 illustrations en couleurs. Le *Cactus Lexicon* sera une référence essentielle et les Parties voudront sans doute en avoir des exemplaires que leurs autorités scientifiques et leurs agences de lutte contre la fraude pourront utiliser comme référence. Quoi qu'il en soit, une liste révisée des Cactaceae sera plus pratique pour le travail courant et pourra être largement accessible aux utilisateurs CITES moyennant un prix modique. La nouvelle édition de la Liste CITES des Cactaceae pourrait être placée sur Internet et être ainsi accessible à une plus large gamme d'utilisateurs CITES. L'on étudie actuellement le coût de la préparation d'un extrait du *Cactus Lexicon*. Le projet de texte sera vérifié par un groupe de spécialistes pour veiller à ce que les Parties à la CITES le jugent acceptable.
9. La **Liste CITES des *Aloe* et *Pachypodium*** a été publiée en 2001. Depuis, des révisions importantes ont été faites et de nouvelles espèces ont été publiées. Bon nombre d'espèces sont originaires de Madagascar et pourraient faire l'objet d'une demande commerciale. Le représentant de la Suisse travaille à un document résumant les révisions les plus importantes. Lorsqu'il sera terminé, ce document sera soumis au Comité de la nomenclature en vue de la publication d'un bref supplément à la liste – supplément qui sera soumis à l'approbation de la Conférence des Parties.

Conclusion

10. Le Comité pour les plantes est prié:
 - a) de commenter le programme de travail énoncé dans le présent document; et
 - b) de recommander des spécialistes pour l'examen des projets de listes